

Le Service de la sécurité  
**INCENDIE**



## **La boîte à clés**

Accélère et facilite l'accès  
des pompiers et pompières  
à votre propriété

## C'EST UTILE !

---

- **Donne**, aux pompiers et pompières, l'accès aux bâtiments et terrains situés sur le territoire de la ville de Lévis.
- **Accélère et facilite l'accès** à la propriété pour porter assistance sans délai aux occupants et occupantes.
- **Diminue les dommages** en accélérant l'intervention lors d'un incendie.
- **Limite les dommages** liés à l'accès à votre propriété.

## C'EST SÉCURITAIRE !

---

- Les boîtes recommandées sont homologuées et offrent un haut degré de protection contre le vandalisme.
- L'accès à la boîte à clés est exclusif au Service de la sécurité incendie de Lévis, en cas d'intervention seulement.
- Une directive du service prévoit qu'un rapport doit être rédigé afin de justifier l'ouverture d'une boîte à clés par l'un de ses membres.





## PROCÉDURE

**Pour l'acquisition, l'installation et la mise en fonction d'une boîte à clés accessible au Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis**

- 1 Communiquer**  
avec le commerce Serrupro de Lévis au 418 833-8660.
- 2 Mentionner**  
que vous désirez faire l'acquisition d'une boîte à clés accessible au Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis (l'installation peut être faite ou non par Serrupro).
- 3 Procéder**  
à l'installation de la boîte à clés. Celle-ci doit être facilement accessible et installée à proximité de l'entrée principale du bâtiment et à une hauteur maximale de 1 500 mm (5 pieds) du sol.
- 4 Choisir**  
les clés ou cartes d'accès qui seront rendues disponibles aux pompiers et pompières (entrée principale, locaux techniques, barrière d'accès...) et les identifier.
- 5 Communiquer**  
avec le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis en composant le 418 835-8266 pour la mise en fonction de votre boîte à clés. Les clés seront insérées dans la boîte à clés et cette dernière sera verrouillée par un membre du service.

### IMPORTANT

Les frais d'acquisition et d'installation de la boîte à clés sont à la charge du propriétaire.

# POURQUOI ?

## INSTALLER UNE BOÎTE À CLÉS

- Le Service de la sécurité incendie répond régulièrement à des appels nécessitant une intervention rapide. Si ses membres, lors de ces appels, ont les moyens d'accéder et d'intervenir plus rapidement au bâtiment impliqué, les dommages consécutifs à ces appels s'en trouvent diminués.
- Fournir aux pompiers et pompières les clés du bâtiment et les accès aux différents équipements et locaux devient alors une solution efficace.
- La boîte à clés est par conséquent le moyen tout désigné.





« La boîte à clés  
peut **contenir  
plusieurs clés**  
et **cartes d'accès.** »

# Pour en connaître davantage

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de la sécurité incendie

 2060, 3<sup>e</sup> Rue, Saint-Romuald  
(Québec) G6W 5M6

 Tél. : 418 835-8269  
Télec. : 418 839-3003

 Courriel : [securiteincendie@ville.levis.qc.ca](mailto:securiteincendie@ville.levis.qc.ca)



VILLE DE  
**LÉVIS**